

שפתי מאיר

MICHPATIM

29 CHEVAT 5782 / 29 JANVIER 2022

Et voici les statuts que tu leur exposeras.

Le roi Salomon, qu'il repose en paix, dit: «Ceci encore est des sages: avoir égard aux personnes dans un jugement n'est pas bien.» Il n'est pas bon de flatter quelqu'un pendant un jugement. Celui qui juge avec équité consolide le trône de D... dans le ciel, mais s'il ne juge pas bien, il le déséquilibre. Le bon jugement apporte la paix sur terre, comme dans le cas de Jéthro qui suggéra à Moïse de rendre la justice.

Si tu adoptes cette conduite, D.. te donnera ses ordres et tu pourras suffire à l'œuvre ; et de son côté, tout ce peuple se rendra tranquillement où il doit se rendre.

Lorsque la paix règne, le monde a une existence. C'est la raison pour laquelle le jugement a été donné aux sages qui font régner la paix. Il n'est pas bon de rendre la justice devant les idolâtres mais seulement en présence des sages d'Israël. C'est pourquoi il est écrit: «voici les jugements que tu exposeras devant eux» (Ex. 21:1). La Guemara dit au sujet de «devant eux»: cela signifie devant Israël et pas devant les païens et, de plus, devant des sages et pas des ignorants, car le verset aurait dû dire: «leur exposer» et pas: «devant eux». Cela nous apprend qu'il ne faut pas présenter une affaire devant un ignorant ou un païen, même s'il juge exactement comme le Juif. Faire juger un Juif par un idolâtre est un péché plus grave que le meurtre; l'assassinat est également une faute gravissime puisque ôter la vie à un homme équivaut à détruire le monde entier, mais le vol ou la profanation du nom divin le sont plus encore, car on peut se repentir d'un meurtre, ce qui n'est pas le cas pour le vol, ou bien alors il faut restituer ce qui a été dérobé. De même pour la profanation du nom divin: le repentir n'y fait rien. Ces deux péchés équivalent à faire juger un homme par un idolâtre. C'est montrer qu'on accorde du crédit aux idoles. De plus, leurs jugements sont iniques, et de là vient le danger d'être soi-même entraîné à commettre des fraudes ou des injustices; c'est pourquoi il faut faire attention de ne pas être jugé par des idolâtres. «Que tu exposeras», cela nous apprend que tout juge doit révéler au plaideur son verdict et la raison pour laquelle il a tranché de cette façon. Le juge doit notifier par écrit la décision. La lection Michpatim se trouve près de celle qui traite de l'autel. Cela nous apprend que le siège des juges doit se trouver dans le Temple. Rabbi Éliézer dit: quand on rend des jugements équitables sur terre, on suspend les jugements au ciel, mais, dans le cas contraire, on nous juge dans les cieux. Les sages disent que le peuple d'Israël a été exilé de sa terre, uniquement parce qu'il n'a ni bien respecté la Torah, ni rendu les jugements avec équité. Quand le juge rend correctement la justice, c'est comme un élixir de vie, mais, dans le cas contraire, la sentence équivaut à un poison mortel.

Si tu achètes un esclave hébreu, il restera six années esclave, et à la septième il sera remis en liberté.

Le début du chapitre sur les jugements fait penser à la première des dix paroles: «Je suis YHVH ton D... qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte.» Je t'ai fait sortir de la maison de Pharaon pour être mon serviteur. Comment peux-tu te vendre comme esclave à un autre maître ? Nous nous reposons le Chabbat, car D... a créé le monde en six jours et s'est reposé le septième. De même, l'esclave doit servir son maître six ans et il sera affranchi la septième année, en souvenir du septième jour durant lequel D... s'est reposé.

Ce verset signifie: lorsqu'un esclave a été vendu par l'intermédiaire du tribunal, suite à un vol dont il n'a rien pu restituer, il doit servir six ans, mais sans qu'on lui impose de travaux pénibles ou dégradants, ni qu'on l'oblige à travailler de nuit.

Et s'il ne procède pas à son égard, de l'une de ces trois manières, elle se retirera gratuitement, sans rançon.

Si le maître ne l'a pas prise pour lui-même, ni pour la donner à son fils, ou bien que le père ne l'a pas rachetée, alors la jeune fille devra être affranchie. Si un homme tue un autre homme sans le vouloir, mais que telle est la volonté de D..., le meurtrier se retirera dans une ville de refuge où rien ne pourra lui être fait. Ici se pose une question: l'homme qui a tué son prochain a-t-il péché s'il n'a fait qu'exécuter la volonté de D... ? Pourquoi doit-il trouver asile dans une ville de refuge ? L'explication est: si un homme tue son prochain avec préméditation mais sans témoin, il n'est pas condamné à mort. Si un homme tue son prochain par inadvertance, sans être banni dans une ville de refuge, D... juge les deux meurtriers: D... les fait se rencontrer dans une auberge. Celui qui a tué accidentellement, grimpe sur une échelle, tombe sur celui qui a commis le meurtre intentionnellement et le tue. Les gens se rendent ainsi compte que D... a châtié chacun selon sa faute. Le meurtrier condamné à mort est tué en châtement de son crime; celui qui est contraint de trouver asile dans une ville de refuge y est exilé sur le champ. Dans le désert, on ne trouvait pas de ville de refuge; quand un homme tuait son prochain, il était banni dans le camp des Lévitites, où on ne pouvait plus rien lui faire.

Mais si quelqu'un, agissant avec préméditation contre son prochain, le tue dans un guet-apens, du pied même de mon autel tu le conduiras à la mort.

Une personne peut tuer involontairement son prochain, comme dans le cas d'un médecin en voulant guérir un malade. On pense aussi à un bedeau qui exécute une décision du tribunal et flagelle quelqu'un au point de le faire mourir ou bien à un père qui frappe son fils; un maître d'école, son élève ou un maître, son esclave. Aucun d'eux ne sera condamné à mort.

Il faut éloigner l'assassin de l'autel, y compris un prêtre qui participe au culte divin et aux offrandes. Il faut l'écartier de l'autel et le tuer. Même chose pour un meurtrier qui n'est pas un prêtre et court se réfugier vers l'autel. Joab se précipita dans le Temple, quand le roi ordonna son exécution ; il croyait être libéré en se rapprochant de l'autel, mais cela n'y fit rien et il fut tué.

« Si un homme frappe du bâton son esclave mâle ou femelle, et que l'esclave meure sous sa main, il doit être vengé. »

Si un maître frappe son esclave ou sa servante avec un bâton et qu'ils meurent sous les coups, on tue le maître avec une épée, même si ce sont des serviteurs cananéens. S'ils survivent un jour ou deux avant de périr, le maître sera épargné.

« Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied ».

Si un homme frappe l'œil de son prochain, on doit estimer la valeur de l'œil.

Paris

Horaire Chabbat: 17h24/ 18h34

Horaires des tefilines: 07h23

Lever et coucher du soleil: 08h24/17h43

Roch h'odech ADAR 1

Mardi 1 et Mercredi 2

Jérusalem

Horaires de Chabbat : 16h30/ 17h49

Horaires des tefilines: 05h48

Lever et coucher du soleil: 06h34/17h11

Quiz sur RACHI : Les questions ?????

1. Quelle mitsva spéciale donne la Torah au maître d'une esclave hébreu?
2. Que signifient les mots « si le soleil brillait sur lui » ?

3. Quel verset interdit d'écouter la calomnie ?
4. Qui étaient Efrath, son mari et ses enfants ?

Ce feuillet est dédié à l'élévation de l'âme de Emilie Esther bat Léa Cohen Solal zal

<i>Recettes</i>	
<i>Gâteau au pavot</i>	<i>Terrine de légumes</i>
<p>Mélanger 200 g de margarine avec 60 g. de sucre glace, puis ajouter les huit jaunes d'œufs, les 280 g de graines de pavot moulues, 120 g de poudre de noisettes, 1 zeste de citron, un peu de cannelle et 1 cuillère à soupe de.</p> <p>Battre en neige très ferme les huit blancs d'oeufs avec 160 g de sucre cristallisé (ou de sucre en poudre), puis les incorporer délicatement à la préparation.</p> <p>Cuire le gâteau une demi-heure à four préchauffé à thermostat 6 (180°C). L'idéal est de le servir le lendemain, avec une crème anglaise.</p>	<p>Hacher 6 oignons nouveaux.</p> <p>Couper les 4 courgettes en 4 dans le sens de la longueur et détailler en petits morceaux.</p> <p>Détailler 2 petites aubergines en dés.</p> <p>Couper 2 poivrons rouges en dés.</p> <p>Préchauffer le four à 180°C (Th 6).</p> <p>Faire revenir les oignons avec les courgettes 2 à 3 mn dans 2 cuillères à soupe d'huile d'olives, saler, poivrer, couvrir, laisser cuire 10 à 15 mn puis découvrir jusqu'à évaporation du liquide.</p> <p>Faire dorer les aubergines dans 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, saler, poivrer, laisser cuire jusqu'à évaporation et consistance tendre.</p> <p>Faire cuire les poivrons 5 mn dans l'eau bouillante salée, puis les faire revenir à la poêle.</p> <p>Laisser refroidir les légumes.</p> <p>Battre 6 œufs, saler, poivrer, ajouter 2 gousses d'ail pressées, les légumes froids et 1 bouquet de basilic.</p> <p>Verser dans un moule à cake de 26 cm de long huilé.</p> <p>Couvrir d'une feuille d'aluminium, piquer la feuille de coups de fourchette.</p> <p>Cuire au four 45 mn à une heure au bain-marie.</p> <p>Laisser refroidir la terrine dans son moule.</p> <p>Démouler et servir avec un coulis de tomates.</p>

<i>Histoire : un serviteur stupide</i>	
<p>Il n'existait qu'un seul moyen d'accéder au toit de la maison de Ye'hiehl: une grande échelle de bois, adossée au mur.</p> <p>Un jour, Ye'hiehl demanda à son domestique, pour empêcher les gens d'y monter, d'en casser les barreaux. Le serviteur se mit à l'ouvrage. Mais comment s'y prit-il ? De la manière la plus stupide ! Il détruisit l'un après l'autre les échelons en commençant par le bas: debout sur le deuxième, il cassa le premier, et ainsi de suite.</p> <p>Parvenu sur le toit, il brisa le dernier barreau, celui situé tout en haut de l'échelle. Mais comment allait-il faire, à présent, pour redescendre? L'échelle était devenue inutilisable, et le toit était bien trop haut pour qu'il puisse sauter à terre.</p> <p>Que lui restait-il à faire, sinon appeler à l'aide ?</p> <p>"N'as-tu aucun bon sens ? le railla-t-on. Ne comprends-tu pas que tu aurais dû grimper d'abord au sommet de l'échelle et en briser ensuite les échelons au fur et à mesure que tu en serais redescendu ? Ton travail achevé, tu te serais retrouvé à terre sain et sauf !"</p> <p>Finalement, on dut lui lancer une corde assez longue pour qu'il puisse se laisser glisser à terre sans se rompre le cou.</p> <p>Dans la cour de la maison avait été creusé un puits de dix mètres de profondeur, au fond duquel on pouvait descendre en utilisant une échelle. Ye'hiehl, qui désirait interdire l'accès de ce puits, décida de faire détruire cette échelle également, et il chargea de cette tâche le même domestique.</p> <p>Celui-ci prit ses outils et se mit à l'œuvre. "Pan ! Pan !" put-on bientôt l'entendre frapper à coups redoublés, faisant céder l'un après l'autre les barreaux.</p> <p>Le serviteur avait bien retenu la leçon: il ne commença pas, cette fois, le travail par le bas de l'échelle mais bien, comme on le lui avait dit, à partir de son sommet...</p> <p>Vous devinez la suite ! Le serviteur, au fur et à mesure qu'il descendait vers le fond du puits, brisait systématiquement les échelons, depuis le</p>	<p>haut de l'échelle jusque tout en bas !</p> <p>De sorte que, parvenu à l'extrémité inférieure, il se trouva sans moyen de remonter à l'air libre, aucune des marches n'étant plus là pour qu'il puisse y poser les pieds...</p> <p>Le pauvre serviteur éclata en sanglots et ses cris alertèrent les autres domestiques, qui travaillaient dans la cour.</p> <p>"Insensé ! lui crièrent-ils. Pourquoi n'es-tu pas d'abord descendu tout en bas et n'as-tu pas brisé les degrés de l'échelle en remontant vers l'extérieur ? Tu te serais trouvé, une fois le dernier échelon détruit, au niveau du sol, hors du puits !</p> <p>- Mais n'est-ce pas vous qui m'avez recommandé de détruire l'échelle en commençant par le haut ? protesta le serviteur en pleurant. Pourquoi dites-vous maintenant le contraire ?"</p> <p>Les spectateurs eurent beaucoup de mal à contenir leurs rires et, de nouveau, on lui lança une corde pour le tirer d'affaire.</p> <p>"Ne sais-tu pas la différence entre une échelle qui mène vers le haut et une échelle que l'on emprunte pour descendre ? lui demandèrent-ils une fois que le malheureux se fut un peu remis de ses émotions. C'est ton manque de bon sens qui t'a mis dans cette situation!"</p> <p style="text-align: center;"><i>Il nous faut, parfois, regarder vers le haut, parfois aussi vers le bas :</i> <i>Pour tout ce qui touche à la Torah et aux choses de l'esprit, l'homme doit tourner ses regards vers le haut, il doit regarder les sages et les érudits, ceux qui sont pieux et justes, et s'inspirer de leur conduite.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Il se rendra compte de ce qui lui manque et il cherchera à progresser.</i> <i>Dans le domaine des choses matérielles, en revanche, comme la nourriture et l'habillement, pensons toujours à ceux qui sont plus pauvres que nous, de façon à nous sentir riches et à ne pas gaspiller notre temps à accumuler l'argent et les biens.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Il n'est pas plus sot que celui qui agit en sens inverse :</i> <i>l'admirateur de ceux dont le niveau spirituel est inférieur au sien, ainsi que de ceux dont le niveau d'aisance matérielle est plus élevé !</i></p>

<p><i>Quand on est jeune, on apprend à parler, quand on est vieux on apprend à se taire. Voilà le drame de l'homme : apprendre à parler avant de savoir se taire.</i></p> <p style="text-align: right;">Rabbi Nahman de Breslev</p>	<p style="text-align: center;"><i>L'homme découvre-t-il une pièce de monnaie? Il s'abaisse jusqu'à terre pour la ramasser. Or pour les autres, il se dresse jusqu'au ciel et refuse de s'abaisser, même pour une bonne cause.</i></p> <p style="text-align: right;">Rabbi Itshak Meïr de Gour</p>
--	--

JACQUES KOHN zal'	
La paracha	Haftarath Michpatim
<p>Parmi les nombreuses lois énumérées dans la parachath Michpatim , il en est une qui paraît singulière, ou du moins anormalement rédigée : « Une sorcière, tu ne la laisseras pas vivre » (Chemoth 22, 17). Pourquoi « une sorcière », et non « un sorcier » ?</p> <p>La Tora tolérerait-elle la sorcellerie dès lors qu'elle serait pratiquée par un homme, et non par une femme ? Une première réponse à cette question est fournie par Rachi, citant Sanhédrin 67a : « Le texte s'applique aux hommes autant qu'aux femmes, mais il parle de ce qui est le plus courant, car c'est la sorcellerie féminine qui est la plus répandue. »</p> <p>Relevons également que la Tora réprovoque ailleurs de la même façon la sorcellerie qu'elle soit pratiquée par un homme ou par une femme : « Et un homme ou une femme qui pratiqueront une évocation ou un sortilège devront être mis à mort » (Wayiqra 20, 27). Une autre interprétation de la « féminisation » de cette condamnation de la sorcellerie est proposée par un grammairien médiéval, rabbi Y onah ibn Gianah (990-1050) : Le mot mekhachéfa, habituellement traduit par « sorcière », ne serait pas le féminin de mekhachef (« sorcier »), mais un terme générique désignant la sorcellerie en général, de même que le mot daga ne serait pas le féminin de dag (« poisson »), mais désignerait la « poissonnaille », c'est-à-dire les poissons en général, comme dans Beréchith 1, 26 et 28, Chemoth 7, 18 et 21, Bamidbar 11, 5 et Devarim 4, 18.</p> <p>On peut formuler la même remarque à propos de la cigogne, en hébreu hassida : Elle n'est pas la forme féminine du mot hassid (« homme pieux »), même si Rachi (ad Wayiqra 11, 19) attribue à cet oiseau la vertu de la bonté (hassidoueth).</p>	<p>Un affranchissement pour rien</p> <p>La parachath Michpatim traite en premier lieu de l'institution de « l'esclavage » tel que la conçoit la Tora , c'est-à-dire un système qui s'apparente plus à un contrat de travail à durée déterminé et comportant des obligations strictement définies qu'à une véritable servitude. La haftara qui est associée à cette paracha (Jérémie 34, 8 à 22) porte également sur « l'esclavage », mais elle relate un événement dramatique qui a eu lieu pendant l'une des trêves où le siège de Jérusalem a été momentanément levé par les Babyloniens. Pour tenter d'écartier la menace que l'ennemi avait fait peser sur les Juifs, ceux-ci avaient affranchi « chacun son serviteur, et chacun sa servante, hébreu ou hébreue, pour que personne ne réduisît plus en esclavage son frère, un Juif » (Jérémie 34, 9). Mais une fois le danger passé, ils firent machine arrière, et assujettirent à nouveau les hommes et les femmes qu'ils avaient libérés, et ils les rétablirent dans leur précédent état de serfs. C'est alors que Hachem s'adressa au prophète : Puisque les Judéens ont ainsi désobéi à la Tora , ils seront abandonnés aux mains de leurs ennemis, et Jérusalem sera livrée aux flammes, tandis que le pays sera dépeuplé de ses habitants. La haftara va cependant s'achever sur une note plus rassurante. Remontant du chapitre 34 au chapitre 33, ce qui est exceptionnel, elle nous reconforte par ses deux derniers versets : « Ainsi a parlé Hachem : Si Mon alliance avec le jour et la nuit ne subsistait pas, si Je cessais de fixer les lois des cieux et de la terre, alors aussi Je rejetterais la descendance de Jacob et de David, Mon serviteur »</p>

Sensibilité vis-à-vis des personnes vulnérables Rav Yehonathan GEFEN

« Toute veuve et tout orphelin vous n'affligerez pas. Si affliger, tu les affliges, crier ils crieront vers Moi, écouter J'écouterai leur cri. » (Chémot 22, 21-22)

Rachi explique que cet interdit s'applique à tout le monde, mais le verset parle de ce qui est plus courant. En effet les veuves et les orphelins sont faibles, ils sont donc plus souvent accablés.

Bien qu'il soit interdit d'affliger qui que ce soit, la Torah donne un interdit supplémentaire, à part, en ce qui concerne les veuves et les orphelins, parce que ce sont des personnes particulièrement faibles, qui souffrent plus que les autres. Rachi ajoute que cet interdit s'applique à toute personne vulnérable, mais le verset met l'accent sur les veuves et les orphelins, parce qu'ils sont encore plus faibles. Le Rabbi de Kotsk souligne l'emploi de mots doublés à trois reprises dans ces versets – *Ané Taané, Tsaak Yitsa, Chamoá Echma*. Cela montre que toute souffrance ressentie par une veuve ou un orphelin est double. Ils se disent toujours que si leur mari ou leur père avait été encore en vie, ils n'auraient pas souffert de la sorte. Donc, la peine qui leur est infligée est doublée. Par conséquent, Hachem « écoute leur cri » et impose une double punition à leur auteur.

Rav Yérou'ham Levovits[1] rapporte un *Mekhilta* sur ce verset qui explique différemment cette redondance dans les versets, mais qui nous montre aussi à quel point il nous faut être sensibles et ne pas causer la moindre peine à des personnes vulnérables. Il raconte l'histoire de Rabbi Ichmaël et de Rabbi Chimon qui furent pris pur être tués. Rabbi Chimon dit à Rabbi Ichmaël qu'il ne savait pas à cause de quelle faute cette punition lui était infligée. Rabbi Ichmaël lui demanda s'il lui était déjà arrivé de faire attendre quelqu'un qui était venu pour poser une question ou obtenir un jugement, le temps de boire son thé, de mettre ses chaussures ou son *Talith*. Il expliqua que même ces « infractions minimes » constituent un interdit de la Torah, parce que la Torah emploie le mot *Inouï* (souffrance) à deux reprises. On en déduit que même les afflictions qui semblent insignifiantes sont interdites.

Rav Yérou'ham note que si des souffrances tellement minimes furent si sévèrement punies, nous devons être d'autant plus vigilants à ne causer aucune peine à notre prochain. Rav Yérou'ham lui-même raconta qu'il laissait toujours la porte de sa chambre ouverte [non verrouillée] ; bien que cela lui causât une grande perte de temps, il faisait très attention à ne pas faire attendre les jeunes hommes qui avaient besoin de lui.

Il incombe à tout un chacun d'agir avec beaucoup de sensibilité à l'égard des personnes vulnérables, et de se comporter avec bienveillance pour atténuer quelque peu la douleur qui les accompagne au jour le jour. Rav Nathan Tsvi Finkel, le *Roch Yéchiva* de Mir, a lui-même beaucoup souffert dans sa vie, et était très sensible aux peines d'autrui. Rav Issakhar Frand raconte plusieurs histoires impressionnantes sur lui, mais la suivante est sa favorite.

Un membre du *Kollel* de Mir décéda subitement à un jeune âge, laissant une veuve et plusieurs orphelins. Rav Finkel était très proche de cet homme et il décida d'adopter, en quelque sorte, ses orphelins et de s'en occuper comme s'il était leur père. Ils habitaient aux Etats-Unis et le Rav ne pouvait donc pas avoir de contact quotidien avec eux, mais il dit aux garçons de lui écrire des *Divré Torah* et de le tenir au courant de leurs activités et besoins divers. Quand les garçons grandirent, ils vinrent en *Erets Israël* et Rav Finkel trouva à chacun une *Yéchiva* appropriée. Au fil des années, il créa un lien très étroit avec ces orphelins et fit tout pour être comme un père « à distance » pour eux.

L'un des élèves du Rav Finkel raconta cette histoire après le décès du *Roch Yéchiva*. Quand il termina de parler, un homme vint le voir et lui dit : « L'histoire que vous avez racontée est exacte, je peux en témoigner. Mais elle n'est pas complète. Cet homme qui était décédé avait quatre fils, mais aussi une fille, qui était très jeune à cette époque. Elle était la plus jeune de tous et se sentait un peu délaissée ; elle ne pouvait pas écrire un *Dvar Torah* à Rav Nathan Tsvi. Que pouvait écrire une petite fille au *Roch Yéchiva* ? Elle se sentit négligée. Quand Rav Nathan Tsvi entendit ceci, il lui envoya une lettre. Il ne se contenta pas de lui écrire quelques lignes. Il dessina un cœur dans lequel il écrivit un petit mot ! Vous vous demandez peut-être comment je sais tout cela. C'est parce que la petite fille en question est aujourd'hui ma femme. Et ce cœur donna lui redonna des forces, réjouit son esprit et la revigora. »

Rav Frand demande : « Connaissez-vous un autre *Roch Yéchiva* sur terre qui aurait envoyé un petit message à l'intérieur d'un cœur, à une

petite fille ? C'est du jamais vu ! L'un des plus grands *Roch Yéchiva* au monde qui envoie un petit cœur à une fillette ! J'ai entendu des dizaines d'histoire à propos de Rav Nathan Tsvi, ces derniers mois, mais celle-ci les surpasse tous. Pour reconforter une petite orpheline, la fille d'un proche disciple – il ne se posa pas la question de savoir si cela seyait à sa personne, s'il s'agissait d'un protocole accepté et ne fit pas cas du "qu'en-dira-t-on". Il avait la possibilité de reconforter un cœur en détresse, et cela équivalait à une *Té'hiyat Hamé'tim*, à faire revivre un mort ! »

L'individu, au cours de sa vie, est amené à rencontrer des personnes qui sont particulièrement vulnérables, qu'il s'agisse de veuves, d'orphelins, de personnes faibles ou sensibles pour diverses raisons. Nous apprenons de cet interdit de la Torah qu'il est défendu de blesser ces gens, nous devons faire particulièrement attention lors de nos relations avec de telles personnes. Pour conclure, le 'Hazon Ich disait qu'il faisait très attention à ne jamais causer de peine à qui que ce soit, pas même pour un court instant.

Rav Yérou'ham note que si des souffrances tellement minimes furent si sévèrement punies, nous devons être d'autant plus vigilants à ne causer aucune peine à notre prochain. Rav Yérou'ham lui-même raconta qu'il laissait toujours la porte de sa chambre ouverte [non verrouillée] ; bien que cela lui causât une grande perte de temps, il faisait très attention à ne pas faire attendre les jeunes hommes qui avaient besoin de lui.

Il incombe à tout un chacun d'agir avec beaucoup de sensibilité à l'égard des personnes vulnérables, et de se comporter avec bienveillance pour atténuer quelque peu la douleur qui les accompagne au jour le jour. Rav Nathan Tsvi Finkel, le *Roch Yéchiva* de Mir, a lui-même beaucoup souffert dans sa vie, et était très sensible aux peines d'autrui. Rav Issakhar Frand raconte plusieurs histoires impressionnantes sur lui, mais la suivante est sa favorite.

Un membre du *Kollel* de Mir décéda subitement à un jeune âge, laissant une veuve et plusieurs orphelins. Rav Finkel était très proche de cet homme et il décida d'adopter, en quelque sorte, ses orphelins et de s'en occuper comme s'il était leur père. Ils habitaient aux Etats-Unis et le Rav ne pouvait donc pas avoir de contact quotidien avec eux, mais il dit aux garçons de lui écrire des *Divré Torah* et de le tenir au courant de leurs activités et besoins divers. Quand les garçons grandirent, ils vinrent en *Erets Israël* et Rav Finkel trouva à chacun une *Yéchiva* appropriée. Au fil des années, il créa un lien très étroit avec ces orphelins et fit tout pour être comme un père « à distance » pour eux.

L'un des élèves du Rav Finkel raconta cette histoire après le décès du *Roch Yéchiva*. Quand il termina de parler, un homme vint le voir et lui dit : « L'histoire que vous avez racontée est exacte, je peux en témoigner. Mais elle n'est pas complète. Cet homme qui était décédé avait quatre fils, mais aussi une fille, qui était très jeune à cette époque. Elle était la plus jeune de tous et se sentait un peu délaissée ; elle ne pouvait pas écrire un *Dvar Torah* à Rav Nathan Tsvi. Que pouvait écrire une petite fille au *Roch Yéchiva* ? Elle se sentit négligée. Quand Rav Nathan Tsvi entendit ceci, il lui envoya une lettre. Il ne se contenta pas de lui écrire quelques lignes. Il dessina un cœur dans lequel il écrivit un petit mot ! Vous vous demandez peut-être comment je sais tout cela. C'est parce que la petite fille en question est aujourd'hui ma femme. Et ce cœur donna lui redonna des forces, réjouit son esprit et la revigora. »

Rav Frand demande : « Connaissez-vous un autre *Roch Yéchiva* sur terre qui aurait envoyé un petit message à l'intérieur d'un cœur, à une petite fille ? C'est du jamais vu ! L'un des plus grands *Roch Yéchiva* au monde qui envoie un petit cœur à une fillette ! J'ai entendu des dizaines d'histoire à propos de Rav Nathan Tsvi, ces derniers mois, mais celle-ci les surpasse tous. Pour reconforter une petite orpheline, la fille d'un proche disciple – il ne se posa pas la question de savoir si cela seyait à sa personne, s'il s'agissait d'un protocole accepté et ne fit pas cas du "qu'en-dira-t-on". Il avait la possibilité de reconforter un cœur en détresse, et cela équivalait à une *Té'hiyat Hamé'tim*, à faire revivre un mort ! »

L'individu, au cours de sa vie, est amené à rencontrer des personnes qui sont particulièrement vulnérables, qu'il s'agisse de veuves, d'orphelins, de personnes faibles ou sensibles pour diverses raisons. Nous apprenons de cet interdit de la Torah qu'il est défendu de blesser ces gens, nous devons faire particulièrement attention lors de nos relations avec de telles personnes. Pour conclure, le 'Hazon Ich disait qu'il faisait très attention à ne jamais causer de peine à qui que ce soit, pas même pour un court instant. Puisse-nous mériter d'émuler son exemple 1*Daat Torah*, *Chémot* p. 235

HAFATRA Jérôme TOUBOUL -

La Haftara de cette semaine est issue du livre de Jérémie, chapitre 34. Elle se situe simplement quelques années avant la destruction du premier Temple, quatre ans précisément avant cet événement tragique, sous le règne du roi Tsidkiyahou.

Pour comprendre le texte de cette semaine, il est important d'avoir en tête le contexte géopolitique de l'époque. Jérusalem était alors menacée par l'empire babylonien et un siège avait commencé à se mettre en place autour de la ville sainte. La population de Jérusalem était paniquée face à cette menace grandissante et imminente.

Dans ce contexte, Jérémie transmet au roi un ordre d'Hachem. L'Éternel souhaite contracter une alliance avec le peuple : Il demande à tous de libérer tous leurs esclaves juifs même s'ils n'ont pas encore accompli six ans de servitude, et de s'engager également à l'avenir à ne plus jamais asservir leurs frères juifs.

Le roi Tsidkiyahou transmet cette prophétie à son peuple et décréta l'abolition de l'esclavage et la libération des esclaves. Le peuple accepta cette demande du roi et s'engagea à libérer et à ne plus asservir leurs frères. Cette soumission du peuple à l'ordre d'Hachem permit d'éloigner provisoirement la menace babylonienne grâce à une intervention providentielle et inattendue du pharaon égyptien et de son armée.

Toutefois, lorsque la menace babylonienne s'éloigna et que le siège fut levé, les maîtres reprirent leurs habitudes et forcèrent les anciens esclaves à revenir les servir. Non seulement le peuple ne respectait pas l'engagement qu'il avait pris auprès de D.ieu, mais en outre, cette démarche s'apparentait à un rapt de personnes qui étaient supposées être à présent libres.

Notre Haftara nous présente précisément la réaction de D.ieu face à la double faute que commettait alors le peuple. Le Talmud de Jérusalem (Roch Hachana 3.5) mentionne précisément ce refus de redonner la liberté aux esclaves comme l'une des causes de la destruction du Temple de Jérusalem.

Liens entre la Haftara et la Paracha

Il est possible de dresser plusieurs liens entre la Haftara et la Paracha.

Le premier, et le plus explicite, est probablement le thème de la libération des esclaves. Notre Paracha commence par prescrire à Israël l'obligation de libérer des esclaves au bout de six années, et comme nous l'avons vu, notre Haftara traite également de l'importance de ce commandement et de la gravité de le transgresser.

La deuxième thématique commune que nous pouvons identifier concerne le respect des intermédiaires que D.ieu envoie à Son peuple. Notre Paracha nous exhorte ainsi à l'écouter, être docile à sa voix, et à ne pas se rebeller contre lui. Or, précisément, notre Haftara nous donne une illustration dramatique des conséquences d'un manque de considération à l'égard des prescriptions du prophète Jérémie.

Enfin, nos deux textes évoquent le principe de la « Brit », l'alliance, conclue entre D.ieu et Son peuple. Cette alliance semble être le socle sur lequel est bâti la relation entre l'Éternel et les enfants d'Israël. Y porter atteinte est lourd de conséquences.

L'écho de la Haftara

Notre Haftara peut légitimement susciter l'étonnement du lecteur. En effet, il n'est pas commun que la négligence d'un commandement positif de réaliser une action, en l'occurrence de libérer les esclaves, suscite des conséquences aussi fortes, et des sanctions aussi rigoureuses.

Il faut donc reconnaître qu'il se joue dans ce commandement un enjeu particulièrement important à l'échelle de l'humanité et de l'alliance conclue entre D.ieu et les enfants d'Israël.

Intéressons-nous tout d'abord à la libération des esclaves. Comme le rappelle la Paracha, les enfants d'Israël étaient eux-mêmes récemment esclaves en Egypte, et ils connaissaient mieux que quiconque les affres de ce statut où l'homme ne s'appartient plus. L'esclave ne dirige plus sa vie, il est subordonné à son maître durant sa servitude et lui doit l'obéissance. Or, ce statut est par essence provisoire ; il doit réparer des situations exceptionnelles et ne peut excéder une durée de 6 ans.

En effet, chaque juif a vocation à ne servir qu'un maître : Hachem. L'existence d'un autre maître voile l'obéissance dû à l'Éternel, et fait obstacle non seulement à l'accomplissement de la Torah en homme libre, mais aussi et surtout à l'épanouissement de l'homme dans une relation authentique à son Créateur. En forçant les anciens esclaves à revenir sous une nouvelle servitude, les maîtres ont ainsi volé des vies et les ont privées de leur raison d'être sur terre : servir Hachem et marcher librement dans Ses voies.

Par ailleurs, comme nous l'avons évoqué, le prophète Jérémie, et à travers lui Hachem, ne reproche pas simplement au peuple d'avoir violé un commandement, mais aussi d'avoir rompu une alliance, une « Brit ». Cette notion désigne dans la Torah une notion beaucoup plus forte que ce que le langage commun lui confère. Il s'agit véritablement des fondations sur lesquelles l'existence du peuple d'Israël repose, et le respect des termes de l'alliance est l'une des conditions de la stabilité et de l'épanouissement du peuple juif.

La Haftara fait allusion à une ancienne alliance bien connue ayant été conclue entre Avraham et Hachem : « Brit Ben Habétarim », l'alliance entre les morceaux. C'est précisément à cet instant qu'Hachem avait révélé à Avraham que son peuple serait esclave, mais qu'il ressortirait libre avec de grandes richesses et qu'il hériterait de la terre d'Israël. L'équilibre du monde et du destin d'Israël est bâti notamment sur cette alliance. La Haftara nous rappelle que Jérémie avait à nouveau demandé au peuple de contracter une alliance « entre les morceaux » avec Hachem. Or, en violant leur engagement de libérer les esclaves, le peuple rompit cette alliance et se coupa de la Protection divine. Il porta atteinte également à l'alliance originelle qui prévoyait la fin de la servitude.

C'est ainsi que la Haftara nous rappelle opportunément l'importance de l'alliance originelle dont nous sommes tous les héritiers, mais aussi des alliances personnelles que nous contractons avec Hachem au cours de notre vie. En effet, Hachem connaît les limites et les faiblesses des hommes, Il sonde les cœurs de chacun d'entre nous et connaît précisément le niveau que nous avons atteint, ce qui nous est encore impossible et ce qui est à notre portée.

Hachem ne nous demande pas l'impossible mais souhaite que, chacun à notre niveau, nous nous engagions dans un dialogue fécond avec Lui, à nouer de petites alliances qui jalonnent notre existence et nous permettront, pas à pas, de nous hisser à des niveaux que nous ne soupçonnons pas. Nous devons nous efforcer d'être les plus sincères, de laisser parler notre cœur et rejeter au loin toute forme d'hypocrisie et de duplicité à l'image de ceux qui libèrent un jour leurs esclaves et les reprennent le lendemain.

Notre « cœur », notre volonté et notre authenticité nous appartiennent, ils sont les privilèges de notre liberté fondamentale qui ne dépend d'aucun facteur extérieur. Sachons user de cette liberté de manière digne avec notre Créateur si bienveillant.

Puissions-nous avoir le mérite de prendre à cœur les alliances que nous nouons avec Hachem au cours de notre vie, les inscrire en cohérence avec la grande Alliance que les Patriarches ont scellée avec Hachem, et favoriser ainsi la venue du Machia'h rapidement de nos jours.

Quiz sur RACHI : les réponses

- | | |
|---|--|
| 1 – Il doit se marier avec elle. | 3 – Onquelos traduit dans le verset 23.01 : « tu ne recevras pas un faux bruit » par « tu n'accueilleras pas une nouvelle mensongère. ». |
| 2 – Si c'est clair comme le soleil que le voleur n'avait pas l'intention de tuer. | 4 – Efrath était Myriam, épouse de Calev et mère de 'Hour. |



5 faits sur la Paracha MICHPATIM que vous ignorez Eytan Yéhouda DZIKOWSKI

והגישו אֶת־אֵלֶיהֶם וְהִגִּישׁוּ אֶל־הַמִּשְׁפָּט אֶת־אֲזָנוֹ בַּמַּרְצֵעַ וְעָבְדוּ לְעַלְמֵי אֱתוֹ (21:6)

וְאִנְשֵׁי־קִדְשׁ תִּהְיוּ לִי וְבִשְׂרָה טְרֵפָה לֹא תֹאכְלוּ לְקֶלֶב מִשְׁלָכֹן אֲתוֹ (22:30)

« Son maître l'amènera par-devant le tribunal, on le placera près d'une porte ou d'un poteau, et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon et il le servira indéfiniment. »

« Vous devez aussi être des hommes saints devant moi : vous ne mangerez donc point la chair d'un animal déchiré dans les champs, vous l'abandonnez aux chiens. »

1. Quel est le sens de l'emploi du *Martsé'a* ?

- Un *Martsé'a* est utilisé pour percer l'oreille du serviteur. Ce terme a la valeur numérique de 400, comme les 400 ans d'esclavage prévus pour les Juifs en Égypte, car Hachem a dit aux Juifs, lorsqu'il les a délivrés d'Égypte, qu'ils seraient désormais Ses serviteurs, et ceux de personne d'autre. (*Da'at 'Hakhamim*)

5. Pourquoi ce sont les chiens spécifiquement qui ont reçu la viande ?

La chair d'un animal déchiqueté dans un champ doit être livrée aux chiens. On pouvait s'en débarrasser d'une autre manière, mais la Torah mentionne spécifiquement les chiens, pour montrer l'appréciation pour ces bêtes qui n'ont pas aboyé lorsque les Juifs ont quitté l'Égypte. (Rachi)

מִבְּה אִישׁ נִמַּת מוֹת יוֹמָת (21:12)

מִבְּה אִישׁ נִמַּת מוֹת יוֹמָת:

« Celui qui frappe un homme et le fait mourir sera puni de mort. »

2. Que se passait-il si un témoin de dernière minute arrivait après que la sentence avait été prononcée ?

Le lieu de l'exécution se trouvait à plus de dix kilomètres du tribunal. Un responsable nommé par le tribunal était prêt à l'extérieur de la salle d'audience, tenant des bannières, et avec un cheval prêt à chevaucher à proximité. Si quelqu'un, après avoir vu le condamné être conduit à travers la ville, venait présenter un témoignage pour le défendre, le personnage officiel à cheval rattrapait la délégation du condamné et le ramenait au tribunal. (Méam Loèz)

« Celui qui frappe un homme et le fait mourir sera puni de mort. » (21,12)

1. Quel membre du Sanhédrin devait prendre la parole en premier ?

Les membres les plus jeunes du Sanhédrin étaient toujours invités à parler en premier, de peur qu'ils soient intimidés de débattre avec les membres plus âgés et plus expérimentés.^[1]

2. Qui avait le droit de tuer un criminel inculqué en fuite ?

Un criminel condamné à mort qui était parvenu à s'enfuir pouvait être tué par les témoins de l'affaire, lorsqu'on l'attrapait, et par tous les moyens possibles.^[2]

3. Qu'en était-il du fœtus d'une femme enceinte condamnée à mort ?

Une femme enceinte condamnée à mort était exécutée comme tous les autres. On la frappait d'abord sur le ventre, dans le but de tuer le fœtus avant son exécution.^[3]

4. Que donnait-on à un condamné avant son exécution ?

On donnait au condamné une potion enivrante à boire avant son exécution, pour qu'il ne réalise pas ce qui se passe, ni ne ressente de douleur.^[4]

5. Qu'enterrait-on au côté de la personne exécutée ?

Tout ce qui avait servi à l'exécution, comme un bâton ou une épée, était enterré au côté du corps.

3. Le condamné pouvait-il se disculper lui-même ?

Le condamné lui-même pouvait être ramené au tribunal autant de fois que nécessaire s'il disait qu'il avait un argument pour le disculper, à condition que ses propos renferment un contenu réel. Dans le cas contraire, on le ramenait tout de même, mais jusqu'à un maximum de deux fois. Et, en raison de cette limitation, les Talmid 'Hakhamim (érudits) accompagnaient le condamné, pour évaluer ses arguments en chemin vers le lieu de l'exécution. (Méam Loèz)

וְכִי־יִבְצֵוּ אֲנָשִׁים וְנִגְזַפוּ אִשָּׁה הַרְהוּ וְנִצְאוּ לְדִינָהּ וְלֹא יִהְיֶה אִתָּהּ אֶפְסוֹר עֲנוּשׁ עֲנוּשׁ בְּאִשְׁרָה לְשִׁית עָלָיו בְּעַל הָאִשָּׁה וְנִתָּן בְּקִלְלִים (21:22)

« Si, des hommes ayant une rixe, l'un d'eux heurte une femme enceinte et la fait avorter sans autre malheur, il sera condamné à l'amende que lui fera infliger l'époux de cette femme, et il la paiera à dire d'experts. »

4. Que se passe-t-il si un homme est passible de 2 sanctions distinctes ?

Nous apprenons de ce verset la règle de « *Kim Lé Bédéraba Miné* » qui stipule que l'on ne peut infliger deux sanctions pour le même acte, même si un individu a transgressé deux commandements, il ne sera puni que pour la transgression la plus sévère. (*Méivta Sanhédrin* 9b, note 13 ; *Kétoubot*, 36b, Rachi *Véein Méchalim*)

[1] Yad, Sanhédrin 10:6. [2] Yad, Sanhédrin 14. [3] Yad, Sanhédrin 12:4. [4] Mé'am Lo'ez, Tan'houma Pékoudé [5] Yad, Sanhédrin 15:8

Eclairage talmudique MICHPATIM Rav Yehonathan GEFEN

La Paracha de cette semaine poursuit en l'approfondissant la législation donnée la semaine dernière au peuple Juif. Nos Sages, et notamment Rachi, soulignent que le texte commence par les mots suivants : "Et voici les lois..." afin de rappeler aux hommes, grâce à la conjonction de coordination "Et", que les dispositions exposées cette semaine relatives notamment aux relations entre l'homme et son prochain ont la même valeur que celles qui les précédaient, c'est-à-dire les 10 paroles énoncées au Mont Sinai.

Les hommes sont ainsi avertis que l'Éternel est aussi attentif aux règles relatives aux relations entre l'homme et son prochain qu'à celles relatives à la relation de l'homme à D.ieu.

C'est ainsi que la Paracha de cette semaine va exposer les nombreuses règles qui doivent présider aux relations entre les hommes. L'homme doit s'abstenir de la médisance, il doit porter secours à son prochain, l'aider à ne pas "tomber", restituer les objets perdus. Notre texte mentionne également cette fameuse loi qui impose à un homme d'aider son prochain à relever son âne si ce dernier est tombé sous le poids de sa charge, et nos Sages de préciser que si l'homme a en face de lui l'âne de son ami et l'âne de son ennemi confrontés à la même situation, il doit aider en priorité son ennemi. En effet, la Torah souhaite faire échec au "Yétser Hara" (le mauvais penchant) qui se réjouirait de voir la mauvaise fortune d'un "ennemi".

A la lecture de cette Paracha et des nombreuses règles qui y sont mentionnées, nous mesurons la grande exigence que porte la Torah au raffinement des "Midot", des qualités humaines des hommes. Ce travail n'est pas confié au bon sens des hommes, il ne relève pas d'une "prédisposition naturelle" des hommes qui les inciterait spontanément à être bons et à se comporter d'une manière vertueuse. La Torah semble souligner combien cette quête de la vertu est délicate, et combien les écueils peuvent être nombreux.

Les Sages du Talmud se sont également penchés sur cette question à de nombreuses reprises, et notamment dans un passage étudié cette semaine dans le Daf Hayomi (étude quotidienne d'une page de Talmud).

Nos Maîtres nous expliquent ainsi qu'un Talmid 'Hakham (un Sage) doit être attentif en particulier à six attitudes inconvenantes : ne pas se parfumer pour sortir en public ; ne pas sortir seul la nuit ; ne pas porter de chaussures rapiécées ; ne pas parler avec une femme au marché ; ne pas multiplier les réunions avec les personnes peu raffinées ; ne pas être le dernier à entrer dans le Beth Hamidrach. Certains ajoutent même qu'un Sage doit être vigilant à ne pas "marcher" vite à grandes enjambées ou encore avec le buste relevé

c'est-à-dire avec arrogance). Aussi, de même qu'un Talmid 'Hakham se distingue par sa connaissance précise de la Torah, il doit également se démarquer par une image de raffinement et d'excellence dans son comportement personnel.

Lorsque les Sages nous précisent qu'un homme ne doit pas avancer à grandes enjambées, ils veulent probablement nous mettre aussi en garde contre les jugements expéditifs, les attitudes grossières, peu raffinées où l'homme ne prend pas le temps de la réflexion et de la nuance.

De même, lorsque nos Maîtres énoncent qu'un Sage ne doit pas porter des vêtements visiblement détériorés, ils désignent non seulement les vêtements matériels d'un homme, mais aussi ses vêtements "spirituels" : son comportement, ses pensées, ses paroles qui "enveloppent" la personnalité d'un homme. Il serait inconcevable qu'un Maître en Torah se comporte présente des taches sur ces domaines (manque de pudeur, colère, médisance...), car les hommes auront vite faits d'associer, D.ieu nous en préserve, cette indignité à la Torah elle-même.

Tout comme une tâche est plus prononcée sur un tissu fin et délicat que sur un chiffon, les imperfections de caractère d'un érudit sont également plus visibles car les hommes attendent de ce dernier une attitude exemplaire. Voilà pourquoi, un Talmid 'Hakham (un Sage) doit être vigilant à ne pas sous-estimer l'impact de sa conduite sur les autres.

Précisons toutefois que s'il est vrai que la vocation du Sage, de l'érudit est de tendre vers le perfectionnement constant de ses qualités morales, la vocation de ceux qui le fréquentent est de le juger avec "bienveillance" en comprenant que lui-aussi est un homme tiraillé par un "mauvais penchant" extrêmement fort qui essaie de le faire chuter. S'il lui arrive d'avoir une faiblesse, il faut être capable de lui trouver des circonstances atténuantes, imaginer qu'il a regretté de suite après, comprendre que chaque homme est confronté à ses limites que l'on doit corriger tout au long de sa vie.

Après avoir énoncé solennellement les dix paroles/commandements la semaine dernière au pied du Mont Sinai, la Torah prend le soin de détailler cette semaine l'ensemble de leurs implications dans les relations entre l'homme et son prochain. Nous mesurons à la lecture de cette Paracha la grande exigence de la Torah sur ce domaine qui à l'ambition de permettre à l'homme de devenir avec l'aide d'Hachem "Tokho Kebaro", c'est-à-dire d'atteindre la cohérence entre ce qu'il étudie, ce qu'il pense intérieurement, et la manière avec laquelle il agit extérieurement.

Comment le plus diabolique ss a pu échapper à la justice ?

L'auteur Dean Reuter se demande si Hans Kammler, qui a supervisé la construction des camps de la mort, a échangé des secrets sur les fusées V-2 contre de la liberté

By **MATT LEBOVIC** 26 January 2022, 2:08 pm

L'un des principaux responsables de la Shoah dans l'Allemagne nazie a échangé des secrets de fabrication de fusées contre la liberté, selon un enquêteur qui a travaillé pendant plus de dix ans pour retrouver les traces du général SS Hans Kammler. Sous le Troisième Reich, Kammler a supervisé la construction du système de camps de concentration, notamment les installations de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau. Plus tard dans la guerre, il a pris en charge le programme d'« armes secrètes » de l'Allemagne, obligeant des dizaines de milliers d'ouvriers à construire et à vivre dans des usines souterraines.

ADVERTISEMENT

La Shoah n'aurait pas été aussi « efficace » sans Kammler, a déclaré Dean Reuter, auteur de *The Hidden Nazi: The Untold Story of America's Deal with the Devil*, récemment publié en livre de poche. « Il a fait partie intégrante de l'évolution du meurtre de masse ».

Pendant des décennies, on a supposé que Kammler s'était suicidé ou avait été tué peu après la libération en avril 1945. Le livre de Reuter, cependant, démontre que Kammler a été « livré » aux autorités américaines par le spécialiste des fusées Wernher von Braun, qui craignait que les secrets de Kammler – et ses collègues – ne tombent entre les mains des Russes.



Le Dr. Wernher Von Braun, directeur du centre de vol spatial de la NASA, mai 1964. (Wikipedia, Domaine public)

« Kammler et les Américains ont conclu un accord selon lequel il leur a donné l'équipe des fusées en effaçant son passé », a déclaré Reuter au *Times of Israel*.

« Dans le cadre de ce marché, nous avons couvert sa mort et le monde a accepté qu'il soit mort », a déclaré Reuter, dont le livre a été publié en couverture rigide en 2019.

Partant de l'hypothèse que Kammler ne s'est pas suicidé mais a déménagé en Amérique du Sud, Reuter a examiné des documents montrant que Kammler a été interrogé par des enquêteurs américains de haut niveau en novembre 1945.

Bien que von Braun ait possédé un savoir-faire scientifique, Kammler – en tant que supérieur direct de von Braun – en savait beaucoup plus sur le personnel, les fournitures et les documents mis à l'écart.



Le nazi caché », par Dean Reuter. (Crédit : autorisation)

« [Kammler] n'a probablement que des connaissances de seconde main, mais il sait quels domaines ont été couverts et où sont cachés les documents, les stocks et les installations pilotes », peut-on lire dans un rapport des services secrets britanniques.

« Certains de ces documents ont été cachés dans la zone russe. Il serait dangereux pour nous qu'il révèle cela aux Russes. »

« Il était le plus diabolique »

Kammler a commencé sa carrière nazie modestement, en travaillant sur des projets de construction pour le ministère de l'air. Ayant rejoint le parti en 1931, cependant, il était un fervent idéologue.

En 1934, Kammler a écrit un traité sur l'expansion de l'Allemagne vers l'est, où la population devrait être dominée par des colons d'origine allemande. Titulaire d'un doctorat en génie civil, Kammler pensait que

l'« assujettissement » nécessiterait le meurtre de 20 à 30 millions de personnes.



Le général SS Hans Kammler (deuxième à partir de la droite) et d'autres officiers SS visitent Auschwitz (Crédit : domaine public)

Pour contribuer à la mise en œuvre de la Shoah, Kammler a délaissé les projets de construction traditionnels pour mettre en place l'architecture du génocide. Plus précisément, il a supervisé la transformation d'Auschwitz-Birkenau en un camp de la mort où un million de Juifs ont été assassinés.

Lors de la construction du camp de la mort de Birkenau à côté d'Auschwitz, Kammler – dont la signature apparaît sur des ordres de travail conservés – a fait preuve d'une « efficacité » étonnante. Par exemple, il a décidé de transformer les morgues souterraines en chambres à gaz, ajoutant un petit monte-charge pour transporter les cadavres jusqu'aux fours crématoires.

À Birkenau, aucun détail n'était trop petit pour que Kammler puisse intervenir, qu'il s'agisse de la taille des baraquements des prisonniers ou des clôtures d'enceinte.

L'officier SS était surnommé « nuage de poussière » en raison de ses fréquentes visites au camp et de son rythme impitoyable.

« Son travail était transporté partout et répliqué dans tout le Reich », a déclaré Reuter. « Il était le plus diabolique. »

Après avoir transformé Auschwitz-Birkenau en plus grand camp de la mort du Reich, Kammler s'est associé au chef SS Heinrich Himmler pour construire des « armes secrètes ». Finalement, le programme de fusées « Vengeance-2 » (V-2) est devenu le joyau de l'empire esclavagiste de Kammler.

« Les fusées V-2 étaient massives », a déclaré Reuter. « Elles étaient si avancées qu'elles ne semblaient pas avoir leur place sur le champ de bataille de la Seconde Guerre mondiale. »

D'une longueur de 14,02 mètres chacune, les fusées V-2 construites par les ouvriers de Kammler ont atteint 88 km dans l'atmosphère du nord de la France et ont atterri à Londres avec des explosions terrifiantes. D'une vitesse supersonique, les fusées sont produites en grande quantité et peuvent parcourir jusqu'à environ 482 km.



Londres après une attaque à la roquette V-2 depuis l'Allemagne, 1944 (Crédit : domaine public)

Heureusement pour les Alliés, les fusées V-2 allemandes ne sont pas prêtes à être utilisées avant octobre 1944, soit quatre mois après le débarquement. Le système nazi donnait la priorité à un trop grand nombre de projets disparates simultanément, ce qui faisait que relativement peu d'entre elles décollaient.

« Nous savions que les Allemands testaient ces fusées », a déclaré Reuter. « S'ils les avaient acheminées à temps vers les rampes de lancement, l'issue de la guerre aurait pu être différente. »

Quelqu'un est venu et a nettoyé les dossiers.

Dans le cadre de l'« [Opération Paperclip](#) », les autorités américaines ont cherché à capturer des experts techniques allemands pour les utiliser dans leur programme spatial. À partir de 1945, on estime que 5 000 scientifiques et techniciens allemands ont été amenés aux États-Unis, dont « des hommes gravement corrompus qui ont été impliqués dans la Shoah et l'utilisation de l'esclavage », a déclaré Reuter.



Wernher von Braun et le président John F. Kennedy lors du lancement d'une fusée (Crédit : domaine public)

Malgré la « souillure » attachée aux scientifiques nazis, faire venir aux États-Unis des experts en fusées comme Wernher von Braun était considéré comme vital dans le contexte de l'escalade des tensions avec l'Union soviétique. Les scientifiques allemands ont aidé les États-Unis à construire un missile balistique intercontinental (ICBM) et – finalement – à dépasser la Russie dans la course à la lune.

Avec ses antécédents de construction de camps de la mort et de travail forcé, Kammler n'a jamais été un candidat à la « réhabilitation » aux États-Unis. Au contraire, selon Reuter, Kammler a donné aux forces américaines ce qu'elles voulaient et l'ancien général SS a été autorisé à fuir l'Allemagne en suivant la fameuse « ligne de rat » hors d'Europe, par laquelle des milliers de criminels de guerre nazis ont fui vers l'Argentine et d'autres pays.

Outre l'hypothèse de Reuter selon laquelle Kammler a fui en Amérique du Sud, « il est également possible qu'il ait été utilisé comme un atout pour les services de renseignement en Europe, comme Klaus Barbie ou d'autres personnes que nous avons utilisées et expédiées », a déclaré Reuter, ajoutant que même le Mossad israélien ou le Centre Simon Wiesenthal n'ont pas recherché Kammler.

En 2012, le ministère américain de la Justice a répondu à une demande de Reuter de consulter les dossiers sur Kammler en envoyant à l'auteur un ensemble de documents « hautement expurgés ». Sept ans plus tard, avant que *Hidden Nazi* ne soit mis sous presse, Reuter a fait une autre demande en vertu de la loi sur la liberté d'information et a été informé que le gouvernement n'avait aucun dossier sur Kammler.



Le procès Klaus Barbie retransmis à la télévision (Crédit : capture d'écran/Mémorial de la Shoah)

« Comme me l'a dit un archiviste, c'est comme si quelqu'un était venu et avait nettoyé les dossiers », a déclaré Reuter